



Monsieur Stéphane Richard  
PDG du groupe ORANGE  
78, rue Olivier de SERRES  
75015 PARIS

Montreuil, le 16 décembre 2016

LR/AR n°2C 033 783 8208 2

**Objet : Dépôt de préavis de grève pour la journée du 31 décembre 2016.**

Monsieur le Président Directeur Général,

La CGT dépose un préavis de grève de 24h pour la journée du 31 décembre 2016, couvrant l'ensemble des personnels des agences distribution du groupe ORANGE quels que soient leurs statuts.

Après la révolution industrielle au 19<sup>ème</sup> siècle, nous pouvons dire que nous vivons une révolution numérique qui transforme totalement l'entreprise. Si l'humain n'est pas au centre de cette transformation, c'est 3 millions d'emplois qui pourraient être supprimés à l'horizon de 2025.

La stratégie de démantèlement du réseau de distribution organisée par la direction de l'entreprise, dans une logique purement financière n'est pas sans inquiéter les personnels et les usagers.

Ce dont ont besoin les usagers, c'est de l'accès aux services et conseils de salariés formés sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi il y a urgence à changer cette politique et à renforcer le maillage du réseau de distribution qui permettra d'offrir un service de qualité et de proximité répondant ainsi aux réelles exigences des usagers.

Ce dont ont besoin les salariés, c'est une amélioration de leurs conditions de travail et une reconnaissance de leur travail. D'ailleurs l'enquête du CNPS, traduit les fortes inquiétudes des salariés en AD. C'est pourquoi, il y a urgence à reconnaître le travail de l'ensemble des salariés des boutiques pour leur investissement, leur expérience et leur qualification. Un salarié « *enchanté* » pour faire vivre une expérience aux usagers « *incomparable* ». Cela passe par une véritable valorisation des métiers de l'AD.

Le personnel du groupe ORANGE revendique :

**Emploi :**

- ✓ La requalification en CDI temps plein de tous les CDD, Intérim....
- ✓ Le passage à temps plein de tous les salariés à temps partiel qui l'exigent.
- ✓ L'embauche des apprentis, contrats pro qui le désirent.
- ✓ L'embauche immédiate de CDI temps plein pour mettre fin à l'intensification du travail dans chaque boutique identifiée.
- ✓ La création d'emplois stables qui permet de vivre dignement.

**Rémunération / Reconnaissance :**

- ✓ La requalification des fiches de poste avec :
  - la bande D ou 2.3 en grade de base pour les Conseillers Clients, Conseillers Techniques, Chargés d'Espace Vente,
  - la bande Dbis ou 3.2 pour les conseillers et vendeurs référents, vendeurs leaders et adjoints,

- la bande E ou 4.1 pour tous les managers.
- ✓ Le 13ème mois pour tous les salariés du groupe.
- ✓ 2 promotions minimum sur une carrière et le doublement du salaire.
- ✓ Des mesures salariales significatives pour compenser le manque à gagner et le cout de la vie chère.
- ✓ L'intégration de la PVC dans le salaire fixe.
- ✓ Une compensation pour la baisse de la PVC de l'ordre de 20% par des mesures salariales.
- ✓ La transparence et l'affichage de toutes les promotions et MEC.

**Conditions de travail :**

- ✓ L'arrêt immédiat de tous les plans de fermetures massives des boutiques sur tout le territoire.
- ✓ La mise en place de réels plans formations de qualité.
- ✓ Le droit à la déconnexion.
- ✓ L'arrêt immédiat de la mise en concurrence des salariés en intégrant tous les salariés GDT sous la convention CCNT.
- ✓ Prise en compte des jours de repos coïncidant avec des jours fériés.
- ✓ Le renforcement de la politique de sécurité pour lutter contre les agressions physiques et verbales en augmentation dans les boutiques.
- ✓ Des moyens nécessaires et adaptés pour améliorer les conditions de travail et permettre aux salariés d'exécuter convenablement leurs missions.
- ✓ Le respect et l'application de tous les accords comme sur les expérimentations, l'équilibre vie privé-vie professionnelle, l'accord pour tous....
- ✓ Une organisation du travail qui mette l'humain au centre de la stratégie du réseau de distribution.
- ✓ Une organisation du temps de travail qui respecte l'équilibre professionnelle /vie privée (respecter les tableaux de services et la charte des congés).
- ✓ Des marges de manœuvre et des moyens pour les managers dans la gestion de leurs activités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Cédric Carvalho

Pour la CGT FAPT,

